DSP NAÂMA

178 cas de leishmaniose durant l'année en cours

Les services de la prévention de la DSP (Direction de la santé) de la wilaya de Naâma, ont indiqué que 178 cas de leischmaniose sont recensés à travers les communes de la wilaya durant l'année en cours.

Le plus grand nombre a été enrégistré dans les communes de Aïn-Séfra avec 35 cas et Mekmen-Ben-Amar 32 cas. Pourtant en 2014, on n'a enregistré que 52 sujets. Dans le but d'éradiquer à la source les vecteurs de cette maladie cutanéo-muqueuse qui demeure un grave problème de santé publique dans certaines zones pastorales de la wilaya, la DSP, a, avec la collaboration des services agricoles et les services d'hygiène des APC, programmé des campagnes de lutte contre le phlébotome pour les mois de septembre et octobre 2015.

Notons que M. Boudiaf, ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, lors de sa visite à Naâma au mois d'octobre 2014, s'est inquiété sur les chiffres alarmants de la leishmaniose et n'a pas manqué de faire dépêcher une équipe spécialisée dans l'éradication de ce fléau, mais le mystère de cette pathologie continue !!!.

Pour rappel, 52 sujets de leischmaniose ont été enregistrés en 2014, 123 en 2013, 587 en 2012 et 892 en 2011. Des chiffres qui inquiètent.

La leishmaniose cutanée se compose de deux groupes : oriental (leishmania tropica) et sud-américain (leishmania brasilia). Appelée chez nous le bouton d'Orient (ou le bouton de Biskra), qui siège sur les régions découvertes et se présente sous la forme d'une papille excavée, croûteuse,

Photo : DR

responsable d'une cicatrice inesthétique, dont les séquelles et les cicatrices restent apparentes après guérison.

Le virus provient, selon les analyses microscopiques, de piqûres des phlébotomes, un insecte de petite taille des pays tropicaux, qui se nourrit de sang, qu'il projette par piqûres sur la peau, provoquant ainsi des démangeaisons. Cette espèce de parasite est le vecteur de la leishmaniose.

Le traitement doit lutter contre la surinfection, alors que le vaccin B.C.G., est, selon les études, pratiqué chez les sujets atteints de cette pathologie.

B. Henine

AÏN-TÉMOUCHENT

Départ de la caravane culturelle vers Constantine

Une délégation de 60 artistes a pris le départ hier matin de Aïn-Témouchent vers la ville du Vieux Rocher, en l'occurrence Constantine, pour les festivités de la semaine culturelle de la wilaya de Aïn-Témouchent, dans le cadre de «Constantine, capitale de la culture arabe».

La valise témouchentoise contient les activités traditionnelles et artistiques que recèle la région, et c'est aussi, selon les responsables de la délégation, une occasion pour les artistes de la wilaya de côtoyer les membres des différentes délégations nationales et étrangères.

A noter que les participants à cette semaine culturelle en sont à leur première sortie, et comptent faire découvrir tout le riche patrimoine de la ville de Aïn-Témouchent au public constantinois.

S. B.

CHAÂBAT-EL-LEHAM

8 milliards de centimes pour la cité des Martyrs

La commune de Chaâbat-El-Leham distante de 4 km du chef-lieu de la wilaya s'apprête à lancer de nombreux projets de développement, à l'instar du renouvellement du réseau d'assainissement au niveau de la ligne reliant la cité El Qods et l'abattoir communal pour lequel est consacrée une enveloppe de huit milliards de centimes, selon le président de l'APC M. Abid Mohamed.

Quant au deuxième projet, il concerne la prise en charge de la cité des Martyrs en matière de trottoirs et bitumage des rues. Les travaux de réalisation de ces deux projets devront durer un mois à compter du lancement des travaux prévus la semaine prochaine.

S. B.

SOUK AHRAS

À quand le curage des avaloirs obstrués ?

Il faut le dire, la saison des grandes pluies approche et avec le risque des inondations, d'autant plus, au niveau de la ville de Souk Ahras, le réseau existant ne peut pas assurer l'évacuation des eaux des pluies diluviennes car les avaloirs et les regards sont étriqués et insuffisants.

Autres carences et pas des moindres, celles des anciens quartiers avec de vieilles bâtisses qui remontent à l'ère coloniale, il est d'une nécessité impérieuse d'aménager ces quartiers à risque, l'effort de la commune ne sera pas suffisant si les services de l'urbanisme n'activent pas le rythme dans les travaux d'amélioration urbaine telle que l'installation de trottoirs avec des normes d'une hauteur adéquate, ce qui évite l'accumulation de la terre et de son charriage vers les avaloirs.

A vue d'œil, la quasi-totalité des avaloirs sont obstrués au chef-lieu de la wilaya nonobstant la campagne de nettoyage effectuée il y a quelques jours de cela, c'est l'histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine, en lato sensu, la ville de Souk Ahras à moitié sale ou à moitié propre. Les services techniques de l'APC et ceux de l'Office national d'assainissement doivent prendre acte de cette problématique et ils devraient se pencher sérieusement sur les problèmes des avaloirs et autres regards bouchés en prévision de la saison des pluies ; il vaut mieux tard que jamais.

Apparemment, aux yeux des gens «ces choses sont anodines mais réellement, c'est une situation difficile à laquelle on est confrontés», l'exemple le plus frappant, les pluies qui se sont abattues sur la région de Constantine et Khenchela il y a dix jours de cela ont engendré des catastrophes matérielles et des pertes humaines, on a dénombré plus de 15 morts à cause des inondations.

Il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain certes il y a le laxisme, d'une part, des services concernés avec le manque flagrant d'entretien des réseaux d'assainissement et il y a aussi la bêtise humaine, des citoyens jettent toutes sortes d'ordures qui sont la cause de l'obstruction des avaloirs, une lapalissade.

Barour Yacine

ORAN

Report du procès du journaliste

Plaignant et accusé étaient hier présents au tribunal pénal de la cité Djamel où le journaliste Samir Slama, qui exerce au niveau du journal électronique *Le journal de l'Oranais,* devait être auditionné en citation directe. La plainte émane de l'un des associés de l'entreprise Maghreb Emballage qui l'accuse de diffamation et divulgation de secrets d'une enquête judiciaire. La défense a demandé le report du procès, ce qui leur a été accordé par la juge qui fixa l'audience au 7 octobre prochain. Pour rappel, les accusations se rapportent à l'enquête réalisée par S. Slama, publiée sur *Le journal de l'Oranais* concernant l'entreprise Maghreb Emballage et son remplacement par une autre entité du nom d'Union Emballage. Il y est question, selon l'enquête réalisée, de fuite de capitaux.

Amel Bentolba

Renversement d'un camion transportant de l'acide

L'accident survenu, hier, au niveau de la route périphérique numéro 4, au niveau du Douar-Boudjemaâ, était extrêmement grave.

Un camion transportant plusieurs réservoirs contenant chacun près de 1000 litres d'acide s'est renversé sur la route où 3 sur les 18 barils sont tombés, laissant couler le liquide chimique sur la route alors que la circulation était dense.

Une grande panique s'est emparée des automobilistes. Sitôt alertés, les éléments de la Protection civile, relevant de la commune de Bir El Djir, se sont rendus sur les lieux, appuyés par les services de gendarmerie et ont immédiatement innondé la route de terre par dessus ce liquide dangereux afin de contenir sa propagation. Blessé, le chauffeur a été évacué aux urgences.

Reste à savoir si le transport de ce liquide a été soumis à une autorisation en raison de la dangerosité de l'acide. Seule, l'enquête le déterminera.

A. B.

Saisie de 1 200 comprimés d'ecstasy et 20 grammes de cocaïne

La brigade de lutte contre le trafic de stupéfiants relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran est parvenue à mettre sous les verrous six personnes dont une femme, âgées entre 29 et 41 ans, toutes impliquées dans un trafic de drogue. L'opération a permis la saisie de 1281 comprimés de type ecstasy et de 20,45 grammes de cocaïne.

Trois voitures et 44 millions de centimes ont également été saisis. Les mis en cause seront présentés devant la justice.

A. B.